

REPÈRES ÉCONOMIQUES

RENDEMENTS DES PRODUCTIONS

• Blé tendre :	20 – 40 q/ha
• Orge :	30 – 70 q/ha
• Soja:	
• Lentilles :	06 – 20 q/ha
• Pois chiches:	10 – 20 q/ha
• Maïs semences:	10 – 15 q/ha

CHARGES OPÉRATIONNELLES

• Semences:	. 10 – 12 000 €/an
• Engrais :	. 12 – 15 000 €/an
• Protection phytosanitaire:	. 0€
• Fau d'irrigation :	11 000 €/an

CHARGES DE MÉCANISATION

• Autour de 250 €/ha

CHARGES DE STRUCTURE

80.000€ investis depuis 2005 en équipement de stockage et triage (achat, entretien, amortissement, temps de travail). Mais la valorisation des productions en circuits courts à permis une augmentation des prix de vente de 20 à 40% par rapport aux livraisons aux coopératives et de 2 à 3 fois plus élevés qu'en conventionnel.

COMMERCIALISATION

PRODUITS

	Niveau de valorisati
• Blé tendre	370 – 430 €/t
• Orge	280 – 320 €/t
• Soja	
• Lentilles	1000 – 1500 €/t
• Pois chiches	1000 €/t
• Semences	4200 - 4900 €/ha

CIRCUITS DE DISTRIBUTION

La majorité des productions de la SCEA Domaine de Lascombes est mise en marché via la SARL Grain d'Oc, parfois aussi directement auprès de transformateurs qui ont le statut d'organisme de collecte, et parfois via Agribio Union.

La diversification des débouchés nécessitait des équipements conséquents de stockage et de triage qui doivent être modernisés progressivement. Parfois certains lots nécessitent également l'intervention de prestataire de tri avec des équipements de pointe (trieur optique ou magnétique).

CHIFFRE D'AFFAIRES

• Ventes récoltes : 170 000 € • Aides PAC : 40 000 €

• Produit brut agricole moyen : 2200 €/ha

Fiche réalisée par Max Haefliger







Bio civam 11 04 68 11 79 38 www.bio-aude.com

Sud & Bio

Maison des agriculteurs B - Mas de Saporta - CS 50023 - 34 875 LATTES cedex contact@sud-et-bio.com - Tél. 04 67 06 23 48 - Fax 04 67 06 23 49

www.sud-et-bio.com

Semaine de la Conversion Bio 2014



AMBITION









L'agriculture biologique, une alternative pour protéger durablement la ressource en eau.

La DCE (Directive Cadre sur l'Eau) établit un cadre communautaire pour une politique de l'eau. Elle fixe une obligation de résultats, donc un bon état des masses d'eau, et notamment de l'eau potable, doit être atteint en 2015 ou au plus tard en 2021.

Ainsi le Programme De Mesures 2016-2021 qui sera mis en place par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée prévoira d'encourager, sur les Aires d'Alimentation de Captage reconnues comme prioritaires, des pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires, ainsi que la mise en place de pratiques pérennes dont l'agriculture bio.

L'agriculture biologique est aujourd'hui reconnue comme un levier explicite d'amélioration de la qualité de la ressource en eau. Par sa démarche zéro pesticide et la mise en œuvre de pratiques alternatives et globales, l'agriculture biologique contribue à la réduction des pollutions diffuses d'origine agricole sur les territoires à enjeu eau.

De plus, grâce à la valorisation de la production certifiée bio au bout de 2 ou 3 ans, la conversion en AB d'une exploitation garantit « un retour sur investissement » à celui qui la pratique.

co-chimique de l'eau du très dégradée. La ZV Ouest Rebenty, Limbe, ruisseau et Gestion de L'Eau).

physi- des Saumes et Fresquel) à Bassin Versant (BV) du audois est une zone vulné-Fresquel est globalement rable à la pollution diffuse dégradée par la présence par les nitrates d'origine de nitrates, phosphates et agricole selon la Directive phytosanitaires, nitrates (91/676/CEE). Un marqueurs d'une activité programme d'action natioagricole très soutenue et nal est prévu dans les ZV et de la présence de rejets do- sera renforcé en 2014 par mestiques et industriels de la Région. Actuellement, qualité peu satisfaisante. la gestion de l'eau dans le Les cours d'eau de la plaine BV du Fresquel est conceront une qualité globale- tée dans le cadre du SAGE ment dégradée (Tréboul, (Schéma d'Aménagement

FICHE D'IDENTITÉ



NOM: NORBERT MICOULEAU

LIEU: DOMAINE DE LACOMBES

COMMUNE : ALZONNE

DÉPARTEMENT : AUDE

PARTICULARITÉ:

BASSIN VERSANT DU FRESQUEL

Norbert Micouleau s'est installé en 1974 en reprenant les terres familiales au domaine de Lascombes à Alzonne. Les assolements au départ de blé et tournesol, ont été petit à petit diversifiés avec des cultures de maïs semences, portes-graines potagères, tomates industrie et soja. La valorisation des produits bio en vente directe est importante grâce à des investissements en stockage et triage sur l'ex-



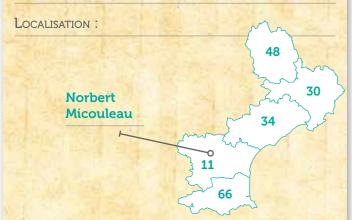
FICHE TECHNIQUE

CLIMAT: INTERMÉDIAIRE ENTRE MÉDITERRANÉEN ET ATLANTIQUE

PÉDOLOGIE : SOLS ARGILO CALCAIRES AVEC DES TAUX D'ARGILE ÉLEVÉS DANS LA PLUPART DES PARCELLES.

HISTORIQUE :

- 1974 Installation sur les terres familiales
- 1980 CRÉATION DE DEUX RETENUS COLLINAIRES ET UNE STATION DE POMPAGE SUR LE FRESQUEL ET IRRIGATION.
- 1996 Création avec son épouse la SCEA Domaine de Lascombes
- 2000 CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AVEC DIVERSIFICATION DE L'ASSOLEMENT ET DES PRODUCTIONS, L'IMPLANTATION DE CULTURES INTERMÉDIAIRES PIÈGES À NITRATES (CIPAN).
- 2005 DÉVELOPPEMENT DU STOCKAGE À LA FERME ET INVESTIS-SEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS DE TRIAGE.



STRUCTURE DE L'EXPLOITATION

- **SAU**: 98 ha. Assolements diversifiés: blé tendre, orge, lentilles, soja, pois chiches, féveroles. Cultures de diversification: maïs semences, porte-graines potagères (carottes, persil), plantes aromatiques (aneth, coriandre, cumin, anis vert), semences de tournesol.
- Parcellaire: Le domaine est divisé en 2 grands îlots. Le plus important est situé autour des bâtiments du domaine sur sa partie haute, avec un parcellaire légèrement vallonné et présentant des terres plus argileuses et moins profondes. Le deuxième îlot d'une trentaine d'ha est situé plus bas, de l'autre côté de la RN 113, au bord du Fresquel avec des parcelles plates et des terres plus limoneuses et plus profondes.
- Rotations: Lentilles céréales (blé ou orge) soja pois chiches ou lentilles – céréales

Les rotations sont adaptées annuellement en fonction des perspectives de débouchés et des opportunités. Les diversifications s'intègrent dans la rotation à la place d'une céréale.

• Main d'œuvre : 2 UTH familiales et main d'œuvre saisonnière (castration maïs semences)



« Les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) lancés en 2000 étaient très incitatifs pour un engagement à la conversion en agriculture biologique. L'intérêt pour l'agriculture biologique a été partagé par notre fils qui a intégré l'exploitation et compte la reprendre. Il est motivant de produire pour répondre à une demande grandissante du marché et d'aller le plus loin possible dans le tri et la mise aux normes des récoltes pour travailler en partenariat direct avec les transformateurs et c'est économiquement intéressant. »

•

Les pratiques culturales respectueuses des ressources eau et environnement

Fertilisation

Les engrais organiques azotés de commerce composé de fientes de volailles et de protéines animales transformés ne montrent pas l'efficacité attendue correspondant à leurs prix, leur utilisation est réservée aux céréales à paille et au maïs semences. Ce sont notamment les lentilles, pois chiches et féveroles en interculture qui apportent la fertilité nécessaire et qui sont donc des très bons précédents aux cultures exigeantes, notamment les céréales à paille.

Maîtrise de l'enherbement

La maîtrise des adventices commence par l'allongement et la diversification de la rotation avec des cultures successives à dates de semis décalées : les cultures d'hiver (céréales à paille, féveroles) sont suivies de cultures de début de printemps (lentilles, pois chiches) et de cultures d'été (soja, maïs semences). Ensuite il y a le labour qui reste l'intervention culturale la plus nettoyante. Toutes les parcelles à part celles semées en céréales à paille sont labourées chaque année. « Si le temps le permet, je réalise des faux-semis, je prépare les parcelles prêtes à semer. J'attends ensuite une pluie pour que les graines d'adventices situées dans les 5 cm superficiels des sols germent et commencent à lever. Il ne reste alors qu'à les détruire, lors du semis, avec la herse rotative combinée au semoir »

Il y a aussi les interventions mécaniques directement dans les cultures, avec des passages en plein de herse étrille et/ou d'écroûteuse, avec des binages sur les interrangs des cultures semées à espacement large. En fonction des cultures et de leur salissement, il faut compter 2 à 5 passages mécaniques.

Zoom sur LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DES ASSOLEMENTS

M. Micouleau a fait des essais avec des associations blé dur/féveroles, orge/pois et lentilles/caméline qu'il a abandonné manque de débouchés locaux pour les mélanges et manque de moyens de tri suffisants pour séparer les espèces.

Il a abandonné la culture de tournesol dont la valorisation lui semble insuffisante, pour développer à la place la culture de soja, et il va progressivement diminuer la sole en céréales à paille (qui dégagent des marges inférieures aux autres cultures) pour augmenter les surfaces en légumes secs, qu'il réussit bien dans ses terres et qu'il valorise après tri à des prix intéressants. Le blé dur, plus exigeant en azote et plus sensible aux maladies, a été abandonné en faveur du blé tendre panifiable.

Depuis plusieurs années M. Micouleau développe aussi les cultures intermédiaires d'engrais verts pour améliorer la fertilité des sols et réduire l'utilisation d'engrais azotés organiques de commerce.

Maîtrise des maladies

Les maladies sont gérées préventivement grâce à la rotation diversifiée et suffisamment longue pour que les pathogènes présents dans les sols soient éliminés avant le retour d'une culture sensible, et avec un choix de variétés tolérantes. M. Micouleau n'a plus de pulvérisateur, qu'il ne pourrait de toute façon pas utiliser en grandes cultures biologiques car il n'y a quasiment pas de produits phytosanitaires, composés de matières actives autorisées en bio.

Protection et entretien des sols

M. Micouleau a commencé à intégrer dans sa rotation des légumineuses fourragères pluriannuelles, notamment la luzerne, qui sera un élément important pour la protection et l'augmentation de la fertilité des sols. Jusqu'à maintenant il n'y a pas eu de récolte en foin mais seulement des broyages avec restitution totale de la matière organique.

La pratique des intercultures et engrais verts est difficile à généraliser dans les conditions très sèches en été et en automne interdisant leur levée, et ces intercultures ne peuvent pas rester en place pendant l'hiver car les terres à très fort taux d'argile doivent être labourées avant l'hiver.

Prélèvements en eau

L'irrigation est un atout pour les exploitations de grandes cultures biologiques dans notre département. Elle permet de sécuriser les rendements dans les cultures à besoins restreints, et elle permet notamment de diversifier les assolements avec des cultures exigeantes en eau comme le maïs semences, le soja et les porte-graines potagères, cultures qui procurent des marges intéressantes et qui sont importantes pour l'équilibre économique et la rentabilité de l'exploitation.

Eléments de biodiversité fonctionnelle

Les parcelles sont bordées ou entourées de haies, d'alignement d'arbres et de zones de garrigue. Le long des cours d'eau des bandes enherbées sont implantées pour freiner le ruissellement et le lessivage d'éléments fertilisants.

Zoom sur UNE DÉMARCHE COLLECTIVE DE DÉVELOPPEMENT ET DE COMMERCIALISATION

Depuis 2008, Norbert Micouleau adhère à Agro d'Oc, qui est une union indépendante de CETA (Centre d'Etude des Techniques Agricoles) en Midi-Pyrénées et Aquitaine élargies à l'Aude et à la Charente. Agro d'Oc fédère près de 50 CETA, soit près de 1000 agriculteurs sur plus de 120 000 ha, dont 2 CETA bio.

L'objectif d'Agro d'Oc est d'apporter aux adhérents des services indépendants pour améliorer la rentabilité de leur exploitation et le partage des informations entre adhérents.

Les domaines de compétence concernent les grandes cultures : conduites et itinéraires techniques, optimisation des intrants, techniques culturales simplifiées, couverts végétaux et semis direct, agriculture bio, machinisme, stockage à la ferme, gestion de l'exploitation.

Agro d'Oc permet à ses adhérents, via sa filiale SARL Grains d'Oc, de maîtriser la commercialisation de leurs produits, réduire les coûts intermédiaires et donc améliorer leurs prix de vente.

Depuis 2013 Norbert Micouleau préside l'un des CETA bio d'Agro d'Oc.